

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCES-VERBAL N° 17-01530 L

et 1 annexe de 6 pages

MATERIAU présenté par : BRU TEXTILES
Satenrozen 2 A
B-2550 KONTICH
BELGIQUE

MARQUE COMMERCIALE : FR-One Jaba

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu 100% polyester ignifugé dans la masse
Masse surfacique nominale : 68 g/m²
Epaisseur mesurée : environ 0.2 mm
Coloris : divers

RAPPORT D'ESSAI : N° 17-01530 E1-V2 du 15 juin 2017

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Propagation de flamme
Essai pour matériaux fusibles

CLASSEMENT : **M 1**

Classement valable sur la face d'usage uniquement, pour toute application à l'exception des sièges rembourrés relevant de l'article AM18 du règlement ERP

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

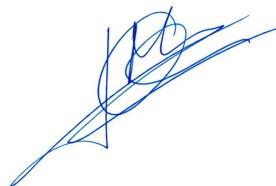
Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 15 juin 2017

Direction Qualité Tests et Essais
Jean-Marc ORAISON



ACCREDITATION
N° 1-0101
PORTÉE
COMMUNIQUÉE
SUR DEMANDE